

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. — Trois mois, 13 fr. 50. Six mois, 26 fr. Un an, 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE. — Trois mois, 15 fr. Un an, 30 fr.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Fourniers, 42
Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis. — A PARIS chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 18 JUIN 1895

WHIGS ET TORIÉS

L'industrielle cité écossaise d'Inverness vient d'élire pour la représenter à la Chambre des Communes, un unioniste, M. Bailey, par 3,164 voix contre 2,514 données au candidat radical, M. Mac Ror.

La situation du cabinet Rosebery devient de moins en moins brillante, malgré les triomphes remportés par son chef, deux années de suite... sur le champ de courses d'Epsom.

Après quelques moments d'entretien avec le Président de la République, l'ambassadeur a été reconduit à son hôtel avec le même cérémonial.

Paris, 17 juin. — Les termes des allocutions échangées entre l'ambassadeur de Russie et le Président de la République ont été publiés.

Paris, 17 juin. — Les travaux de remembrement adressés cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

Paris, 17 juin. — Le télégramme de remerciements adressé cette après-midi à M. Félix Faure au titre de l'indépendance de la lettre autographe que le Président de la République enverra à Nicolas II, en réponse à celle qu'il en a reçue par l'entremise de M. de Nohov.

LA JONCTION DES ESCADRES RUSSE ET FRANÇAISE

Paris, 17 juin. — L'amiral Bessard, ministre de la marine, vient de recevoir de l'ambassadeur de Russie, le contre-amiral Ménard, qui commande la division française envoyée à Kiel, la dépêche suivante :

« Kiel, 2 h. 35, soir. — Nous avons trouvé l'escadre russe à la sortie du grand belt, au Cap Sud de l'île Lauenburg.

« De nous avons échangé les saluts, aux Cap Sud distinctives, et fait route de concert jusqu'à l'entrée dans le port de Kiel.

« Le point où les escadres russe et française se sont rencontrées est situé à l'extrémité sud du Danemark.

« Kiel, 17 juin. — C'est exactement entre les îles Langen et Agger, à l'extrémité sud de l'île Lauenburg, à quinze milles au nord de Kiel, que la division navale française a stoppé pour la première fois pour attendre l'escadre russe.

« Le contre-amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

« L'amiral Ménard a été reçu par le capitaine de vaisseau Lome, qui a été relâché sur les côtes danoises et est allé à Hambourg.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Paris, 17 juin. — La dépêche suivante a été reçue du général de division de Madagascar :

« Majunga, 16 juin. — Voici quelques détails sur l'occupation de Meviana.

« C'est le dimanche 9 juin, dès la première heure, que la première brigade a bombardé le fort de Meviana.

« L'ennemi a tenu jusqu'à la nuit, il a évacué la position avant d'être totalement investi.

« A onze heures du matin, nos troupes occupent Meviana, elles y ont pris six canons à tir rapide.

« Nous n'avons eu aucun tué. Deux soldats seulement ont été légèrement blessés. Les pertes des hovas sont inconnues.

LE SÉNAT

Séance du lundi 17 juin 1895. Présidence de M. CHALLEMIN-LAGOUR, président.

L'INTERPELLATION ISAAC

M. Isaac interrogé le ministre des colonies sur différents faits qui se sont produits au Sénégal et au Soudan.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. Isaac a demandé au ministre de vouloir bien déclarer que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

M. le ministre des colonies a répondu que le gouvernement a fait connaître la situation au Parlement.

LA PRESSE JOURNALISTE

Hambourg, 17 juin. — Les journalistes qui doivent suivre les fêtes de l'inauguration du canal de la Baltique ont été avisés par un télégramme.

« La foule est énorme; toute la population s'est portée sur les quais pour assister à la répétition générale de la mission qui doit avoir lieu demain.

« Les illuminations de l'île artificielle de l'Alster ont été très réussies.

« Les journalistes ont été reçus par le directeur de la presse française par un journaliste allemand.

LE MARIAGE SENSATIONNEL

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

« M. Lazard frères ont la plus grande vénération pour le mémoire de leur père, et ils considèrent comme un insigne honneur pour leur famille l'alliance projetée.

LE SERVICE MILITAIRE

des étudiants en médecine et pharmacie. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

« L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

LE NOUVEAU SCANDALE A HORIZON

Paris, 17 juin. — On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.

« On annonce qu'une plainte pour faux en écriture a été déposée par le Tribunal de Commerce de Suez.